

malgré les circonstances qui pouvaient les favoriser, l'ombre d'une protestation ou d'un *pronunciamiento* contre ce même gouvernement issu de la légalité !

Bien au contraire, le peuple, appelé à nommer son président par le suffrage universel, a confirmé dans son poste M. Juarez, qui, de président intérimaire, est devenu président définitif constitutionnel !

Au moment de l'occupation de la capitale par les troupes françaises, il y avait donc près de cinq années écoulées sans que le Mexique constitutionnel eût eu recours à cette désastreuse manie des *pronunciamientos*, à cet appel de la force contre le droit, qui a causé, pendant quarante ans, les révolutions et les malheurs du pays.

Voyons, au contraire, ce qui s'est passé, pendant le même temps, sous le système issu d'un *pronunciamiento* dans la capitale.

Au commencement de 1858, c'est Zuloaga, principal chef des prononcés à Mexico, qui choisit lui-même quelques habitants et qui charge ceux-ci, en leur donnant le titre de *notables*, de nommer un président de la République ; l'élu est naturellement M. Zuloaga. L'année suivante, deux de ses généraux le méconnaissent par un *pronunciamiento* ; un troisième survient, c'est Miramon, cadet de 25 à 26 ans, qui prétend le rétablir, mais qui exige de lui l'apparence d'une retraite volontaire. Nouvelle assemblée de *notables*, choisie sous l'influence du plus fort, et naturellement encore, l'élu, cette fois, est Miramon. Quelques mois plus tard, Zuloaga revendique ses droits ; Miramon l'enlève et le traîne à sa suite, dans ses campagnes. Dans une déroute, Zuloaga s'enfuit ; Miramon inquiet donne sa démission ; le pouvoir passe aux mains du président de la Cour suprême de justice ; mais Miramon s'est rassuré : une troisième assemblée de prétendus *notables* le refait président, jusqu'à ce qu'il sorte, en fugitif, de la capitale, après une dernière déroute,

celle de Calpulalpan, et qu'il s'empresse de s'embarquer pour l'Europe, où il alla briller du fruit de ses économies.

Ce parallèle n'est-il pas assez éloquent ? Mais ce n'est pas tout : après le triomphe du gouvernement constitutionnel, quelques restes du parti réactionnaire se forment en bandes, sur plusieurs points du pays, dans des lieux inaccessibles, d'où ils se jettent en nombre sur des villages sans défense et sur des détachements insignifiants de troupes constitutionnelles. Zuloaga reprend son titre de président ; puis vient d'Europe M. Almonte, qui, par le *pronunciamiento* de Cordoba, se déclare, de sa propre autorité, chef suprême intérimaire de la Nation, et vous avez vu, Monsieur le Général, tous les coryphées de la réaction en guerre les uns avec les autres, s'accusant réciproquement dans des manifestes publics et mettant au grand jour leurs intrigues et leurs divisions jusqu'à ce que M. le maréchal Forey vint, par une sage mesure, renverser ce gouvernement intrus, qui n'avait pas rencontré le moindre écho, et qui n'ajoutait qu'un nouveau scandale à tous les autres scandales de la réaction.

Tout cela est de l'histoire, Monsieur le général, et de l'histoire récente. Je l'ai retracée pour répondre à ceux qui n'ont pas craint de proclamer que le gouvernement de M. Juarez est le produit de la plus complète anarchie, tandis qu'il doit être au contraire considéré comme un retour éclatant à la légalité, car il n'est pas d'exemple, dans les annales du Mexique indépendant, qu'un gouvernement se soit maintenu plus de cinq années sans avoir été méconnu par un seul *pronunciamiento*.

Ce retour à la légalité m'avait fait espérer la prompte pacification du pays, et j'ai la conscience intime que si la guerre extérieure n'était pas survenue, le Mexique serait en effet en pleine paix et en pleine prospérité. Les bandes réactionnaires avaient enfin été atteintes et elles avaient

subi des défaites décisives qui leur défendaient de jamais se relever; elles se seraient définitivement dispersées si les bruits de guerre étrangère ne les avaient soutenues dans l'espoir de jours meilleurs.

Aussi la détermination prise par les trois puissances européennes en 1861 d'intervenir dans les affaires du Mexique et la signature de la convention de Londres ont-elles profondément étonné tous les résidents étrangers. Ils auraient compris que l'Europe intervint au milieu de la guerre civile, pendant les trois années de lutte, pour rétablir la paix dans le pays, mais ils ont moins compris qu'on choisît, pour une pareille intervention, le moment précisément où le droit venait de triompher de la force, et où le Mexique venait d'établir définitivement, au prix des plus grands sacrifices, le gouvernement le plus fort et le plus légal peut-être qu'il eût jamais vu.

Depuis, la lecture des documents diplomatiques communiqués aux corps législatifs par les trois puissances européennes leur a donné le mot de cette énigme.

Je voudrais, Monsieur le Général, n'avoir besoin d'accuser personne; tel n'est pas mon objet, car mes vœux sont pour la concorde et la pacification; mais vous avez entre les mains la série des informations données au gouvernement français par ses représentants au Mexique. Que vous fassiez remonter votre examen à six ou sept années en arrière, que vous le limitiez aux deux dernières années, vous vous convaincrez aisément de l'inexactitude manifeste de ces renseignements.

Pendant que M. de Gabriac se faisait *partisan* contre les intérêts de ses nationaux, ces derniers protestaient énergiquement contre ses actes auprès du gouvernement français. A la coupable condescendance de ce ministre, sur la gestion duquel vous pouvez vous entourer à Mexico de toute la lumière désirable, sont dues les exactions répétées qui se sont produites sous la forme de contribu-

tions extraordinaires sur le capital des étrangers, et contre lesquelles la France proteste si justement aujourd'hui. M. de Gabriac a été le principal agent de la chute du gouvernement modéré de M. Comonfort: sur lui retombe la responsabilité des trois années de révolutions du commencement de 1858 à la fin de 1860, celle des excès commis par la réaction et celle des représailles dont peuvent avoir usé les partisans de la Constitution après leur triomphe.

Vous comprendrez, Monsieur le Général, l'embarras où je me trouve pour vous parler à cœur ouvert de M. de Saligny; la nature toute confidentielle de ces notes cependant m'oblige à ne rien vous cacher de mes impressions et de celles de mes compatriotes qui ne se laissent guider dans leurs opinions que par la justice et la loyauté.

Je ne dirai rien, Monsieur le Général, des accusations portées par certaines personnes contre M. de Saligny; je ne veux pas croire qu'une question d'intérêt personnel ait été, de la part d'un représentant de la France, le mobile d'une politique qui a déjà coûté tant de sang et tant de sacrifices.

Mais je parlerai du caractère irritable et passionné, du ministre qui, dans l'opinion générale, a fait de la question mexicaine une question d'amour-propre personnel.

Il est douloureux de le dire, Monsieur le Général, mais l'affaire du coup de feu, dans l'hôtel de la légation de France, n'a été prise au sérieux par aucun de nos compatriotes impartiaux; M. de Saligny a donné à cet incident une interprétation et une importance que tout homme raisonnable lui a refusées.

Le regrettable événement du jour de la Toussaint, sur la grande place de Mexico, n'a jamais été relaté d'une manière exacte: on s'est livré de part et d'autre à des récriminations injurieuses, que nous avons tous déplorées, car elles n'avaient aucun fondement; mais vous pouvez,

Monsieur le Général, vous entourer à cet égard d'informations certaines et décider si le représentant de la France a fait preuve, dans cette circonstance, de la circonspection qu'on devait attendre d'un ministre, au milieu du peuple auprès duquel il avait été accrédité.

Quoi qu'il en soit, ces deux incidents ont exaspéré M. de Saligny et c'est sous leur influence que le représentant de la France a adressé à son gouvernement ses communications si hostiles à M. Juarez et à son administration.

Je ne crains pas de l'affirmer en toute conscience : le gouvernement de l'Empereur a été trompé, depuis plusieurs années, sur la véritable situation du Mexique; les renseignements de M. de Gabriac portaient le cachet de la partialité la plus manifeste; ceux de M. de Saligny respiraient la passion et la vengeance.

Ne me croyez pas sur parole, Monsieur le Général; reprenez un à un tous les griefs articulés par M. de Saligny contre le gouvernement de M. Juarez et faites une enquête sur chacun d'eux. Vous verrez que les uns sont grandement exagérés; que d'autres ont été dénaturés, et que la plupart de ceux qui sont réels ont été causés précisément par la faction réactionnaire, bien qu'ils aient été présentés de manière à faire croire qu'ils émanaient du parti constitutionnel.

Je ne saurais trop vous engager, Monsieur le Général, à faire procéder à une enquête sérieuse sur tous ces faits; il s'agit là d'une mesure de moralité politique, et il doit importer beaucoup au gouvernement de l'Empereur de savoir comment, pourquoi et par qui il a été trompé.

Une fois l'intervention décidée, nous avons eu l'espoir qu'elle serait dirigée de façon à affermir le régime de la légalité et à assurer à jamais la pacification du pays, en si bonne voie déjà.

Les partisans de la Constitution eux-mêmes voyaient, sinon avec plaisir, du moins sans grande amertume et

sans crainte, la France au nombre des puissances intervenantes; toutes leurs appréhensions étaient pour l'Espagne, et ils pressentaient, au contraire, dans l'adjonction des forces françaises et anglaises, des premières surtout, une sorte de garantie contre la perte de leurs institutions et des conquêtes de leur révolution.

Survint la convention de la Soledad. Elle fut accueillie très favorablement par l'immense majorité des Mexicains et par la majorité non moins grande des résidents étrangers. Chacun avait espoir dans l'issue des conférences qui devaient s'ouvrir à Orizaba, et moi-même, monsieur le Général, j'avais puisé dans les dispositions connues du gouvernement constitutionnel la confiance intime que les difficultés s'arrangeraient, conformément à l'honneur de la France et aux intérêts de ses nationaux.

Mais nous apprîmes, coup sur coup, la rupture des préliminaires de la Soledad; la rupture ou la suspension de la convention de Londres; la retraite des forces de l'Angleterre et de l'Espagne; la protestation des représentants de ces deux nations; enfin la déclaration faite, par un des commissaires de la France, qu'il ne traiterait jamais avec le gouvernement de Juarez.

Toute la situation était changée. Le Mexique constitutionnel n'avait plus pour ennemie que la France, dans l'hostilité de laquelle il n'avait jamais voulu croire.

Ce gouvernement légal, dont j'ai rappelé plus haut l'origine et la reconnaissance universelle et incontestée, la France le considérait comme l'expression d'une minorité violente et opprimée, et, pour parfaire ce changement, M. Almonte, par le plus ridicule des *pronunciamientos*, se proclamait lui-même chef suprême intérimaire de la nation, à l'abri du drapeau français, qui devait, quelques semaines plus tard, protéger Marquez et ses hordes indisciplinées.

Je n'entends pas, monsieur le Général, entrer dans l'examen approfondi de tous ces faits; vous les connaissez aujourd'hui dans tous leurs détails, et je les abandonne avec toutes les circonstances qui les ont précédés, accompagnés et suivis, à votre appréciation d'homme loyal et de brave soldat.

Ils ont amené l'incident incompréhensible du 5 mai, devant Puebla. Dès lors la France a considéré son honneur militaire comme engagé et une imposante expédition sous les ordres de M. le général Forey, et à la tête de laquelle je me félicite de vous voir placé aujourd'hui, a reçu la mission de le venger et d'obtenir, pour notre patrie, les satisfactions qu'elle exigeait.

Nous avons tous ici salué la nomination du général Forey des marques de la plus vive sympathie, et notre espoir s'est ravivé, lorsque nous avons appris que la remise entre ses mains de la direction politique de l'expédition ferait tomber la funeste influence qui jusqu'alors nous avait inspiré tant de craintes sérieuses et fondées.

Nous étions en effet bien éloignés de voir, dans tout ce qui s'était passé, l'expression fidèle de la politique de la France; nous connaissions l'origine et les causes des déceptions déjà subies, nous savions qu'abusant de notre protection, dont les bornes avaient été marquées, M. Almonte s'était trop hâté de profiter, dans l'intérêt de sa propre ambition, de circonstances qu'il a cru pouvoir exploiter aisément, mais la situation n'en était pas moins celle-ci :

La France semblait, alors, prendre parti pour le système des *pronunciamientos* contre le régime de la légalité.

Elle paraissait protéger M. Almonte, dont l'autorité découlait du scandaleux *pronunciamiento* de Cordova, contre le gouvernement constitutionnel, deux fois sorti du suffrage universel.

On lui avait fait prendre une attitude hostile vis-à-vis

de ses amis et des amis de ses nationaux pour réserver ses faveurs à ses ennemis et aux ennemis de ses nationaux.

On l'accusait de désavouer ceux qui ont suivi son exemple, en adoptant les principes qu'elle a proclamés et qui font sa gloire, pour protéger les adversaires haineux de ces mêmes principes.

Elle avait accepté pour auxiliaires ces ennemis irréconciliables des idées françaises, de la France et des résidents français.

Elle abritait sous son drapeau ceux qui n'ont pas craint d'inscrire sur le leur : « Mort aux étrangers ! »

Et le monde entier pouvait constater cette étrange anomalie que Marquez s'unissait à l'armée française pour venir demander au Mexique réparation des outrages qu'il avait commis lui-même !

Les premiers actes du général Forey, en débarquant à Vera-Cruz, ont fait disparaître quelques-unes des impressions que je viens de signaler, et, ainsi que moi, vous ne pouvez douter aujourd'hui de la sensation défavorable qu'ils ont produite à Mexico ! Malheureusement, par des motifs indépendants sans doute de la volonté du général Forey, son œuvre de réparation ne s'est pas complétée ; la fatale influence, que nous avions crue complètement détruite un moment, s'est fait sentir encore, et c'est là ce que nous déplorons sans doute avec vous-même, monsieur le Général.

Notre brave armée et ses nobles chefs ont glorieusement vengé cet honneur militaire qu'on avait dit engagé ; après une série d'actions d'éclat, nos drapeaux victorieux sont entrés à Puebla et flottent en ce moment sur les édifices de la capitale ! Vous avez vu comment nos compatriotes ont accueilli avec bonheur l'armée française et ses dignes chefs. C'est que non seulement leur cœur s'est ému de la présence de leurs frères victorieux,

mais qu'encore ils ont compté sur le général Forey quant à la réalisation de toutes leurs espérances.

La cause principale, la cause unique peut-être des maux et des fautes du Mexique provient de ses guerres civiles continuelles; le remède sûr, infaillible, réside dans la pacification du pays. J'ai la conviction profonde, monsieur le Général, que le Mexique pacifié serait bientôt aussi prospère et aussi florissant qu'il a été pauvre et misérable, que les résidents étrangers y trouveraient, par ce seul fait, toute sécurité pour leur personne et tout profit pour leurs intérêts, et que l'importation des produits des fabriques d'Europe, des fabriques françaises surtout, s'élèverait promptement à un chiffre plus élevé que jamais.

C'est à ce résultat si désirable qu'aspirent tous les hommes de travail et de probité, Mexicains et étrangers, et c'est là ce qu'ils attendent de la France et de vous.

A côté de cette question capitale, il en est pour vous une autre, monsieur le Général, celle de la satisfaction des réclamations présentées, de la réparation des dommages causés, des garanties légitimes à obtenir.

Je dois, à cet égard, convenir que les désordres politiques du Mexique ont eu la plus funeste influence sur toutes les branches de son administration, mais j'ajouterai qu'il ressemble à ces prodiges qui toujours paient et doivent toujours, et que, dans sa courte existence comme nation indépendante, il a payé dix fois sa dette sans jamais s'acquitter.

A chaque époque, relativement favorable, les représentants sages et habiles des puissances européennes ont toujours obtenu, pour leurs nationaux, ce qui était juste et équitable et souvent même ce qui était tout au moins contestable au point de vue du droit et de la raison. Que de fortunes rapides et mystérieuses se sont faites, depuis l'Indépendance, à l'ombre des réclama-

tions diplomatiques! La liquidation par la France de l'indemnité exigée en 1839 a prouvé que toutes les réclamations présentées n'avaient pas tous les caractères voulus pour être acceptées. Quant à celles qui sont aujourd'hui pendantes, et qu'on fait monter à douze millions de piastres, je n'hésite pas à affirmer que leurs dossiers, soigneusement examinés, prouveront encore, pour un grand nombre d'entre elles, qu'il y a eu exagération et souvent iniquité.

On a fait des réclamations diplomatiques la base d'une profession très souvent lucrative, et dans ces derniers temps M. de Saligny, pour la réalisation de ses vues, a flatté cette tendance d'un espoir qui a tout naturellement concilié, par intérêt personnel, des partisans à sa politique. Cela vous expliquera, Monsieur le Général, pourquoi certains Français ont pu appuyer, de leurs vœux et de leurs signatures, une politique désastreuse dont ils connaissaient, comme tous nos compatriotes désintéressés, la fausse base et les résultats inévitables; à chacun de leurs noms s'attache un intérêt personnel, la plupart du temps exagéré et quelquefois illégitime.

Du reste, la France a toujours été généreuse envers ses débiteurs; ses exigences s'arrêtent toujours avant de rencontrer l'impossibilité: Haïti, la Grèce, l'Espagne, témoignent en faveur de ce précédent; comment croire qu'elle veuille y renoncer seulement à l'égard du Mexique? Elle obtiendra, certes, au moment qu'elle le voudra, du gouvernement constitutionnel, toutes satisfactions et toutes garanties légitimes.

Quant à la question vitale, la pacification intérieure du Mexique, je regrette profondément, Monsieur le Général, d'avoir à dire que la voie dans laquelle la France a été entraînée, n'est pas celle qui peut amener une heureuse solution. Ma conviction est que la pacification ne saurait être obtenue que par la consolidation de la grande

réforme sociale qui avait radicalement extirpé le vice destructeur des *pronunciamientos* et par la reconnaissance du gouvernement constitutionnel avec lequel la nation s'est complètement identifiée.

L'expérience ne me permet aucun doute à cet égard. N'avons-nous pas vu ce qui ne s'était jamais produit depuis la déclaration d'Indépendance : tous les États, même les plus lointains, tels que Sonora, Chihuahua, Chiapas, etc., envoyer des forces à la défense du gouvernement fédéral? Il faudrait être aveugle ou fermer les yeux pour n'avoir pas été frappé de cet accord produit par la réforme, et ce n'est pas la France, ce n'est pas le gouvernement impérial qui voudraient violenter la volonté du pays, s'ils avaient la conviction que cette volonté a été affirmée par le suffrage universel.

Monsieur le Général, la victoire a ouvert à l'armée française et à ses chefs les portes de cette capitale fédérale, mais elle ne leur a pas soumis le pays. Ne croyez pas à l'accueil hypocrite d'une faction qui a prétendu se servir de la France comme d'un instrument, et qui sera bientôt votre ennemi déloyal, lorsqu'elle se sera convaincue que l'instrument n'est pas aussi docile qu'elle l'avait espéré. Là n'est pas la nation.

De Mexico, la puissance des armes de la France pourra rayonner au loin, et le drapeau français pourra se déployer sur la capitale de plus d'un État; mais le Mexique a d'étendue quatre fois ce qu'a la France; ses solitudes sont immenses; il a, de toutes parts, des forêts et des montagnes inaccessibles; si donc, par malheur, la guerre est poussée dans l'intérieur, ce sera bientôt la guerre de partisans, la guerre sans autre issue que le pillage, l'incendie et la ruine.

Je m'arrête; car ce serait m'égarer que de songer à indiquer une ligne de conduite politique et militaire au noble chef que le génie intelligent de notre Empereur a

choisi entre tous, pour lui confier la mission si compliquée et si difficile dans les circonstances actuelles, mais si digne d'envie par sa grandeur morale, de rendre la paix et la félicité à ce malheureux pays, à la fois si éprouvé et si digne d'un sort meilleur que celui qui lui est tombé en partage jusqu'à l'heure présente.

Si j'ose vous adresser, mon vénéré Général, ce faible et incomplet essai, c'est parce que, de même que tous les hommes à intentions loyales, qui ont eu le bonheur de vous approcher et par conséquent de vous aimer, j'ai puisé, dans vos paroles bienveillantes et convaincues, la confiance nécessaire pour vous ouvrir mon cœur tout entier et sans réticences sur la question franco-mexicaine.

En vous communiquant donc, avec un patriotisme à la fois français et humanitaire, les observations générales que, pendant un séjour de près de quatorze ans, j'ai pu acquérir sur les choses et les hommes de ce pays, ou sur ceux qui y ont joué un rôle, je le fais avec le désir sincère d'apporter mon grain de sable à la somme des renseignements dont vous avez cherché et continuez à chercher à vous entourer dans le but de remplir, à l'honneur et à la gloire de notre chère France, les instructions de l'Empereur.

Vous le savez, mon Général, la concentration des pouvoirs militaire et politique entre vos mains a eu pour premier résultat si significatif de faire tomber, comme par le coup d'une baguette magique, l'angoisse qui enveloppait des milliers de cœurs comme d'un linceul, et de remplacer cette terreur par la sécurité et les plus douces espérances.

Soyez béni pour ce premier bienfait, dont j'ai été moi-même un des premiers favorisés! Est-il besoin de vous assurer que ma gratitude la plus vive vous est acquise à jamais?

Est-il besoin de vous dire, mon Général, que des milliers d'âmes sérieuses supplient avec moi chaque jour, tant en France qu'au Mexique, le Seigneur Notre-Dieu de bénir vos nobles intentions et vos travaux de telle sorte qu'il vous soit donné d'ajouter à toute la gloire que vous avez acquise sur les champs de bataille la plus belle et la plus noble de toutes, celle de parvenir, par votre sagesse, à conduire à une solution pacifique et heureuse toutes les difficultés que vous êtes appelé à vaincre au Mexique.

Daignez agréer, mon Général, avec tous mes vœux en faveur d'un si magnifique résultat, l'expression du profond respect et de l'affection sans limites

De votre très humble et obéissant serviteur,

J-E. SCHLÖESING.

Mexico, ce 14 octobre 1863.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE . . . . .	V
PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION . . . . .	XV

### PREMIÈRE PARTIE

#### L'ACTION DIPLOMATIQUE ET LES FAITS DE GUERRE

##### CHAPITRE PREMIER

	Pages.
Le 4 octobre 1861 à Miramar. — L'archiduc Ferdinand-Maximilien. — Mission secrète du comte de Rechberg, ministre des Affaires étrangères. — M. Gutierrez de Estrada. Les idées du prince Louis-Napoléon en 1846. — Note rédigée par le baron de Pont. — La France ne veut rien pour elle. — Réserves de l'Espagne. — L'entente des trois puissances. — Desiderata des réfugiés mexicains. — Adhésion de A. L. de Santa-Anna. — Voyage de M. Gutierrez de Estrada. — La nuit de Noël. — Promesse formelle de l'archiduc . . . . .	3